

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : Formation initiale et Test CACES® en Engins de terrassement et de chantier

R482 Catégories A1 B1 C1

*Pouvoir travailler sur chantier en sécurité, prévenir les situations dangereuses.
Connaître les attributions et le rôle de chacun.*

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : 5 jours de formation, soit 35 heures.

LIEU : Dans les locaux de nos partenaires certifiés testeurs CACES®

PUBLIC : Toutes personnes amenées à conduire des engins de chantier.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : 1 personne

PRE-REQUIS : Savoir lire et écrire, reconnu apte au travail par la médecine du travail. Attention : l'aptitude médicale à occuper le poste de travail aura été préalablement reconnue par la médecine du travail.

INTERVENANTS : Formateurs qualifiés en sécurité et conduite des engins de manutention. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification.

OBJECTIF :

Optimiser l'utilisation de l'engin dans les différentes conditions de site avec un souci :

- De sécurité
- D'entretien journalier
- De répondre à la réglementation en vigueur

CONTENU DE LA FORMATION :

- ✓ Analyse des accidents
- ✓ Aspect réglementaire
- ✓ Rôle et responsabilité du conducteur
- ✓ Equipements de sécurité du conducteur et de l'engin
- ✓ Prise de poste
- ✓ Déplacement sur route ou en porte – engins
- ✓ Analyse et méthode de réalisation d'un chantier
- ✓ Fin de poste
- ✓ Règles générales de sécurité

Exercices pratiques :

- ✓ Mise en application des vérifications et essais
- ✓ Se familiariser avec la machine
- ✓ Exécutions de travaux spécifiques à l'engin

Examen théorique et pratique :

- ✓ Théorie et/ou oraux
- ✓ Pratiques.
- ✓ Les responsabilités de chacun.

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés, apports pratiques, échanges. Au cours de la formation une documentation est remise à chaque stagiaire.

Partie théorique : Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur.

Partie pratique : Alternances d'explications et conseils du formateur. Applications pratiques sur les différents sols possibles des conditions proches des situations de travail rencontrées par les stagiaires.

MATERIELS A PREVOIR :

L'organisme de formation met à disposition des participants, sur son site :

- Les engins de manutention ou de levage
- Le site
- Les équipements nécessaires pour la réalisation de l'action de formation et le passage des tests Caces®.

Le stagiaire, doit se présenter au stage, avec :

- Ses équipements de protection individuelle E.P.I (chaussures de sécurité, Casque avec jugulaire, gants, vêtements réfléchissants, en cas d'utilisation sur voies ouvertes à la circulation)
- Une pièce d'identité
- Un stylo pour écrire

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées. Axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) conforme à la recommandation R 482, de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) suivant catégorie.